

**Délibération n°60/24092024**

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**DEPARTEMENT DE L'ISERE**

**COMMUNE DE SAINT-PAUL DE VARCES**

***EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL***

L'an deux mille vingt-quatre, le 24 septembre, le Conseil municipal de la commune de Saint-Paul de Varces, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie à 20h, sous la présidence de Madame Cécile CURTET, Maire.

**PRESENTS** : C. CURTET, V. CAZAUX, J. BRAISAZ, G.-C. VISCI, M. FOUILLE, L. GAUDE, S. VALLON, E. DAVID-CAVAZ, D. BALME, M.-F. ORTHOLAND, T. LE FORESTIER, G. LAYDEVANT, R. CONTARD, F. DIAZ, P. BERNARD, C. SCORDEL, J.-C. MICHAUD

**EXCUSES** : D. METZGER (pouvoir à V. CAZAUX), M. SIBILLE (pouvoir à J.BRAISAZ)

**ABSENTS** :

**NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 19**

**Secrétaire de séance article L 2121-15 du CGCT : M.FOUILLE**

**Convocation du 12 septembre 2024**

**OBJET : ASSOCIATIONS  
CONVENTION D'UTILISATION ET DE MISE A DISPOSITION DU STADE  
GREGORY KUCHLE A L'ASSOCIATION USSPV FOOT**

Madame ORTHOLAND, déléguée à la vie associative expose à l'assemblée délibérante qu'en vue de promouvoir la pratique sportive, la commune de Saint-Paul de Varces met à disposition de l'association USSPV Foot les installations sportives communales du stade Grégory KUCHLE de façon régulière.

Une convention présentée en annexe est proposée au vote du Conseil Municipal afin de définir les règles d'occupation et d'utilisation de ces installations.

Sur le rapport de Madame ORTHOLAND, déléguée à la vie associative,  
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** la convention de mise à disposition du stade Grégory KUCHLE à l'association USSPV foot et autorise Madame le Maire à signer tous documents s'y rapportant

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et signé par les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations et rendu exécutoire.

**Le Maire,**  
**Cécile CURTET**  
**Le 24 septembre 2024**



Détail des votes :

- Pour : C. CURTET, V. CAZAUX, J. BRAISAZ, G.-C. VISCI, M. FOUILLE, L. GAUDE, S. VALLON, E. DAVID-CAVAZ, D. BALME, M.-F. ORTHOLAND, T. LE FORESTIER, G. LAYDEVANT, R. CONTARD, F. DIAZ, P. BERNARD, C. SCORDEL, J.-C. MICHAUD, D. METZGER, M. SIBILLE.
- Contre :
- Abstentions :